

# Conseil d'école n°2 – Mardi 20 février 2024

*Début de la séance 18h30*

## Présents

Présidente de séance : Madame CLAVELOU

Enseignants de l'école : Mesdames DELIAT, ROCHEREAU, GASNIER, DESBORDES et Monsieur CLEMENT

Membres de la mairie : Madame CHARDON (élue)

Membres des parents d'élèves élus : Mesdames DESOEUVRE, PELTIER, MATENET DESPRES, MICHAU, et SAUNIER

Membre du périscolaire : Madame LECLERC (responsable du périscolaire)

Déléguée départementale de l'Education Nationale : Monsieur HIAULT

## Absents excusés

Madame SUFFRIN (IEN), Monsieur ANTOINE (Maire)

## Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école de novembre 2023,
- Rentrée 2024: Prévisions des effectifs de 2024,
- Règlement intérieur de l'école
- Prise en charge des élèves en difficultés,
- Bilan des actions pédagogiques,
- Actions pédagogiques à venir,
- Sécurité : exercice PPMS RM et exercice incendie
- Actualité périscolaire
- Actions envisagées par les associations de parents d'élèves,
- Questions diverses

## Approbation du procès-verbal du conseil d'école de novembre 2023

Lors du conseil d'école du 7 novembre dernier, nous avons approuvé le procès-verbal du dernier conseil d'école, nous avons présenté les nouveaux parents élus et évoqué la rentrée de 2023 (en termes d'effectifs et de répartitions). Nous avons également dressé un bilan des élections de parents d'élèves, parlé des aides aux élèves en difficultés.

Nous avons parlé des exercices incendie et des PPMS, évoqué le projet d'école. Nous avons aussi parlé des actions pédagogiques menées et envisagées par les enseignants puis par les parents élus. Le périscolaire nous a également présenté son projet.

Nous avons aussi fait le point sur la coopérative scolaire et parlé des travaux à prévoir dans l'école. Le conseil d'école s'est alors achevé par les questions diverses.

Il est demandé aux membres du conseil d'école s'ils ont d'éventuelles remarques à faire sur ce procès-verbal. Aucune remarque particulière n'est faite, le procès-verbal du conseil d'école du 7 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

### **Rentrée 2024: Prévisions des effectifs de 2024**

Les effectifs seront potentiellement les suivants :

15 PS 7MS 13GS 14CP 18CE1 7CE2 15CM1 19CM2 avec un total de 109 élèves. Départ de 14 CM2.

Nous ne nous prononçons pas encore sur les répartitions puisque les inscriptions n'ont pas encore eu lieu. Il s'agit de chiffres prévisionnels qui peuvent évoluer.

Les inscriptions pour l'année prochaine auront lieu exceptionnellement en mairie les mardis, jeudis et vendredis après-midi, entre le 12 et le 29 mars. Une visite de l'école sera proposée aux parents les mardis 9 et 16 avril à 18h par l'enseignante de petite section. L'inscription à cette visite se fera lors de l'inscription en mairie.

Il y a, à l'heure actuelle, deux demandes de dérogations qui ont été acceptées et une autre est en cours de traitement.

### **Règlement intérieur**

Suite à quelques soucis rencontrés dans le cadre des absences et dispenses nous souhaiterions rappeler que :

- Les familles doivent prévenir l'école (mot dans le cahier de liaison, mail sur l'adresse de l'école, appel téléphonique ou encore sms sur le portable de l'école) en cas d'absence de leur enfant. Ce n'est pas aux ATSEMS présentes lors du temps d'accueil de faire le relai à l'enseignant. Pour rappel, et dans la mesure du possible, vous recevez un message en cas d'absence non prévue de votre enfant. Attention, il faut prévenir la cantine indépendamment.
- Les familles doivent prévenir d'un mot dans le cahier de liaison de tous changements concernant la garderie du matin comme du soir. Là encore, ce n'est pas aux ATSEMS et aux enseignants de faire le relai de toutes informations données de vive voix à la porte de l'école. Nous ne pouvons pas être responsables d'éventuels oublis de transmission.
- Petit rappel concernant les dispenses d'EPS : La règle est qu'il faut un certificat médical pour être dispensé des cours d'EPS. Dans tous les cas, il est obligatoire de mettre un mot dans le cahier pour en informer l'enseignant.

Cet ajout est voté par l'ensemble de la communauté éducative.

### **Prise en charge des élèves en difficultés**

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) pour l'école :

Madame GASNIER : aide aux CP en difficultés, bilan des PS/MS et fluence des évaluations nationales des CP.

Madame DELIAT : aide aux CP en difficultés, bilan des GS et passation des évaluations nationales des CP.

Monsieur CLEMENT : aide aux élèves en difficultés en CP

Madame DESBORDES : travail en orthographe et en géométrie pour les CE2 et en géométrie pour la classe de CM1 CM2

Madame ROCHEREAU : Travail avec les élèves en difficultés chez les CM1 CM2

Il est demandé quel est le nombre d'enfants qui sont suivis dans le cadre des APC. Le nombre des enfants est stable. Pour certaines classes, il s'agissait de prendre les élèves en individuel dans le cadre des évaluations nationales, donc tous étaient concernés (fluence par exemple, mesure de la vitesse de lecture).

### **Bilan des actions pédagogiques du second trimestre**

Les classes de CM1 CM2 et CE2 CM1 se rendent à la piscine les mardis et jeudi après-midi.

Les élèves vont à la médiathèque pour emprunter des livres ou participer à des animations proposées par le personnel.

Toutes les classes ont participé à leur deuxième journée dans le cadre du dispositif WATTY sur les économies d'énergies.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont reçu la visite d'une animatrice de la Maison de la Loire du 41 dans le cadre de la prévention aux risques inondations. Une demie journée en classe sur du théorique puis une demie journée en sortie en bord de Loire pour mieux comprendre ce qui avait été expliqué en classe.

Les élèves se rendent également au cinéma dans le cadre du dispositif « école et cinéma », les cycles 2 et 3 ont, quant à eux visionné « le chien jaune de Mongolie »

Les élèves de CP au CM2 ont bénéficié d'une initiation à la sophrologie par une maman d'élève.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont également pu profiter d'une séance de cinéma « exceptionnelle » pour découvrir « Léo, la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci » dans le cadre de leur thème de l'année sur le voyage dans le temps.

Toutes les classes ont reçu des membres de l'association Val de Lire pour les lectures impromptues, ce sont des lectures d'albums dans les classes.

Les élèves de maternelle ont reçu la visite d'une animatrice de la médiathèque pour leur faire découvrir la sélection du prix jeunesse val de Loire. Une seconde visite leur a permis de participer au vote.

La classe de CP CE1 va rendre visite à ses correspondants de l'école de Chaingy le 22 février prochain, visite de l'école et des infrastructures sportives sont au programme.

### **Actions pédagogiques à venir**

Les séances de cinéma et de médiathèque se poursuivent.

La classe de CM1 CM2 participera au printemps des poètes et recevront un illustrateur qui a travaillé sur une bande dessinée sur Gaston COUTE le vendredi 22 mars après midi.

La classe de CP CE1 recevra la visite de ses correspondants le 19 avril.

Certaines classes se rendront à l'exposition du salon du livre.

Fabrication de Kakémonos pour la classe de PS MS.

Rencontre avec un auteur du salon du livre pour les classes de PS MS et GS CP.

Les classes de GS CP et CE1 doivent se rendre à la piscine dans le courant du mois de juin.

Visite du collège pour les CM2. (Date encore inconnue)

Organisation d'une journée sportive au sein de l'école.

Organisation d'une journée olympiades aux eaux bleues avec un pique-nique.

Participation aux olympiades du collège pour les CM2.

### **Les sorties de fin d'année :**

Les élèves des classes de CM1 CM2 et CE2 CM1 se rendront à l'île Charlemagne pour une journée sportive avec une matinée accrobranche suivie d'un parcours de course d'orientation afin de clôturer cette année olympique sportivement. C'est une surprise, il ne faut rien dire aux élèves.

La classe de CP CE1 se rendra certainement au château de Fougères sur Bièvre avec la classe des correspondants.

Pour les classes de PS MS et GS CP rien n'est encore fixé. Des pistes pour une sortie poney sont envisagées.

### **La fête de l'école :**

La fête de l'école aura lieu le vendredi 21 juin. A l'heure actuelle nous ne savons pas quelle forme elle prendra, nous sommes en cours d'organisation en lien avec le périscolaire et nous vous tiendrons informés très rapidement quand l'organisation sera plus claire.

Le spectacle de la chorale de l'école (du CP au CM2) aura lieu le 2 juillet à 18h45.

<b>Sécurité</b>
-----------------

Le **second exercice incendie** a été déclenché le jeudi 25 janvier dernier. Pour cet exercice seulement les enseignants étaient informés du déclenchement de l'alerte. L'évacuation de l'école s'est déroulée dans le calme et rapidement (1minute16).

Le prochain exercice incendie aura au troisième trimestre. La date n'est pas fixée et personne ne sera informé du déclenchement de l'alerte.

**L'exercice PPMS risques majeurs** a été réalisé le mardi 30 janvier dernier. Nous avons simulé une fuite de produits toxiques sur la nationale. Les classes ont donc été prévenues qu'il fallait rester confiner dans les classes. Les classes sont confinées deux par deux à l'exception des CM1 CM2 qui sont de l'autre côté du couloir. Le confinement a duré 1h durant laquelle les élèves n'ont pas eu accès à l'eau des robinets, ni à l'extérieur. Il est noté qu'il manque toujours des packs d'eau dans les classes.

<b>Actualité périscolaire</b>
-------------------------------

### **Projet de l'accueil de loisirs précédents**

Participation au téléthon : 228 €

Participation au marché de Noël de L'A.I.P.E: 94€

Annulation de la sortie au marché de Noël D'Orléans au mois de décembre dû au manque de personnel qualifié ce jour-là.

Val de lire est intervenu pour lire des histoires à tous.

### **Projet de l'accueil de loisirs à venir sur les mercredis**

Un magicien interviendra pour un spectacle le mercredi 21 février, (dernier mercredi avant les vacances).

Mercredi 20 mars après midi le CARNAVAL de l'accueil de loisirs avec l'aide de L'AIPE pour la distribution du gouter, et pour la déambulation la participation de JAZZ 45. Nous avons demandé aux parents d'apporter des gâteaux sous forme de coupon réponse afin de compléter le stand barbe à papa et sirop.

Une nouveauté cette année un char sera construit par les enfants sur les temps des mercredis et des pauses méridiennes et nous accompagnera le jour de la déambulation. Les enfants apporteront un objet à recycler qui sera collé dessus.

Autres sorties à venir :

Sortie piscine de Beaugency

Une intervenante sur la réflexologie plantaire sera présente au centre le 5 juin.

Visite de la maison de magie de Blois le 17 avril et visite du musée du cirque et de l'illusion le 26 juin.

### **Projet de l'accueil de loisirs de février**

Thème cirque avec l'intervention de L'Embouchure de Baule tous les matins afin de faire une initiation aux arts du cirque et s'ouvrir à de nouvelles expériences et connaître une association locale.

Il interviendra tous les matins sur les groupes et aidera les animatrices à la construction d'une représentation devant les parents le dernier jour de centre à 17h30 le vendredi 1er mars. Il laissera son matériel à disposition les après-midi et le jour du spectacle.

Participation à la fête de l'école si celle-ci est maintenue.

Participation au lundi de Pâques le 1<sup>er</sup> avril.

### **Sécurité**

Exercice My keepers renouveler le mercredi 14 février.

Travaux

Une demande de signalisation avait été effectuée par l'accueil de loisirs et supervisée par Mr Poirier afin de signaler le centre. Qui a repris le dossier ?

Réponse : Mr Terlain

Des récupérateurs d'eau doivent être installés, ils sont toujours stockés. Revoir pour les fixer aux gouttières.

Le nouveau portail est toujours non fonctionnel, les enfants ne peuvent plus aller au composteur. En attente de l'entreprise.

<b>Actions envisagées par l'AIPE</b>
--------------------------------------

- Carnaval en lien avec le périscolaire
- Loto le 14 avril après midi
- Participation à la fête de la Saint Jean le 22 juin

<b>Travaux</b>
----------------

- Report des travaux dans la cour de l'école maternelle concernant l'abatage des arbres et la réfection du sol
- Gros travaux de réhabilitation de la structure côté élémentaire.
- Porte des toilettes des filles qui ne ferme pas.
- Clôture élémentaire

## Questions diverses

Questions des parents :

### MAIRIE

- **Qu'en est-il de l'aide aux devoirs ?** Concernant l'aide aux devoirs nous n'avons pas le personnel qualifié pour encadrer ce type de dispositif.
- **Les champs cultivés à proximité de l'école sont sûrement traités, qui vérifie que les niveaux sont acceptables et où trouver cette information ?** Les champs aux abords de l'école ne sont pas cultivés. Il faut s'adresser directement à l'agriculteur.
- **Retour sur le questionnaire concernant l'extension des horaires de la garderie :** La commission jeunesse n'a pas eu le temps de se réunir afin d'apporter une décision définitive.  
*Il y a eu 42 retours de questionnaires sur 80 familles. Les questionnaires montrent que 5 familles souhaitent une ouverture à 7h et 7 à 7h15. Il n'y a pas assez de demandes pour répondre favorablement à la demande.*

### ECOLE

- **Question des assistantes maternelles (arrivée trop tard pour le dernier conseil d'école).** Donc non il n'est pas prévu de lien entre les assistantes maternelles et la classe de PS. Le lien se fait directement avec les parents qui sont invités à passer un moment dans l'école avec leurs enfants. Les inscriptions aux visites se feront lors de l'inscription en mairie.
- **Y aura-t-il des « voyages » scolaires ?** Pas de classes de découverte de programmées. Les sorties de fin d'année sont prévues et expliquées plus haut.
- **Pourquoi est-il interdit de jouer au ballon avec le pied dans la cour élémentaire ?** Il est interdit de jouer au pied parce que dans la cour les élèves sont mélangés du CP au CM2. Ce sont les grands qui souhaitent jouer au pied et qui ne mesurent absolument pas leur force. Quand un ballon arrive dans la tête d'un CP cela fait très mal. Jouer à la main limite la puissance des envois.

De plus, nous avons aussi constaté que les élèves qui jouent au foot monopolisent la quasi-totalité de la cour. La cour n'est pas extensible, les autres jouent à la périphérie. Avec l'interdiction du ballon au pied, les élèves jouent plus facilement tous ensemble et organisent des grands jeux qui incluent tous les élèves.

- **Organisation du rôle de la directrice et de la classe pendant le congé maternité ?** Mes fonctions de directrice seront reprises par M CLEMENT. Il y aura un remplaçant dans ma classe pour mes élèves les autres jours.
- **Uniforme à la rentrée prochaine ? Notre positionnement ?** Il s'agissait des annonces de notre ancienne ministre de l'Education Nationale. Dans tous les cas, nous n'avons pas notre mot à dire à ce sujet et sommes tenus au devoir de réserve.

La date du prochain conseil d'école est fixée au **mardi 25 juin à 18h30.**

La séance est levée à 19h15